

Questions orales

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Dans le budget, je disais que ces réductions représenteraient 50 millions pour l'année 1985-1986 et l'année 1986-1987. Le ministre de l'Agriculture annoncera les effets de ces réductions en temps et lieu.

LA TAILLE DE LA RÉDUCTION

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, la réduction de 50 millions qui figure dans le budget ne représente qu'une petite partie des réductions qui toucheront les agriculteurs. A combien se montera la somme soustraite aux agriculteurs, en comptant les 33 millions du programme de relance, la réduction des primes d'assurance, la diminution des fonds pour le crédit agricole, l'augmentation des frais de transport et la récupération des frais que devra prévoir la Commission canadienne des grains? Combien le budget enlèvera-t-il au secteur agricole?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député a dû se tromper dans la décimale ou dans les signes. Depuis que nous sommes au pouvoir, toutes les mesures prises par le gouvernement ont eu un effet positif et ont profité au secteur agricole.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il y a eu le rabais de 150 millions sur les carburants agricoles et l'abaissement du taux d'intérêt à long terme de la Société du crédit agricole de 16.25 à 13.5 p. 100. Il y a eu la modification touchant le système métrique. Les agriculteurs pourront profiter immédiatement de l'exemption sur les gains en capital. De plus, depuis que nous avons pris le pouvoir, les taux d'intérêt ont baissé d'au moins 3 p. 100 et cela aide aussi le secteur agricole. Je ne vois pas où veut en venir le député. Nous avons été extrêmement généreux avec le secteur agricole.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PENSIONS

LA DÉCLARATION DU PORTE-PAROLE DES PERSONNES ÂGÉES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Il y a quelques minutes, il a dit à la Chambre qu'il avait parlé à des personnes âgées et qu'elles l'approuvent d'avoir réduit le montant des pensions de vieillesse de pas moins de \$690 par an d'ici 1990 dans certains cas. Peut-il expliquer la déclaration de Jean Woodsworth, qui dirige la division ontarienne de l'association Canadian Pensioners Concerned, représentant environ 10,000 personnes âgées de l'Ontario. Elle a dit ceci:

C'est scandaleux de voir le gouvernement agir de la sorte... Il prend de l'argent aux très pauvres.

Elle a ajouté ceci:

... les groupements de personnes âgées de toutes les régions de l'Ontario ont présenté des pétitions au gouvernement fédéral pour qu'il maintienne l'indexation intégrale.

A quelles personnes âgées le ministre a-t-il parlé? Certainement pas aux porte-parole des dizaines de milliers de personnes âgées du pays. Va-t-il être franc et dire à la Chambre pourquoi

il n'a pas écouté les porte-parole des personnes âgées et pourquoi il réduit leurs pensions?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je m'attendrais, comme le député, à ce que les porte-parole des personnes âgées prennent la position qu'ils ont prise. Je lui garantis que les personnes âgées sont très encouragées parce que nous avons maintenu l'indexation intégrale du SRG. Elles reconnaissent que l'on a apporté certains changements à l'indexation de la sécurité de la vieillesse mais, je le répète, elles admettent qu'il importe de réduire le déficit parce qu'elles savent que le déficit est une source d'inflation. S'il y a une chose que les personnes âgées comprennent, c'est bien l'inflation et les taux d'inflation provoqués par le gouvernement précédent.

Des voix: Bravo!

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que deux pétitions ont été présentées par le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) le mardi 28 mai 1985. La première pétition portant sur des emplois pour les jeunes aux postes d'essence est conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

La deuxième pétition, qui a été présentée par le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell), qui concerne l'aide aux habitants du Tigré, en Éthiopie, n'est pas conforme aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

LA PRÉSUMÉE REMARQUE PRÉJUDICIALE DU PREMIER MINISTRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je désire soulever la question de privilège dont je vous ai donné préavis, au sujet d'une lettre que le premier ministre (M. Mulroney) m'a envoyée ce matin, et qu'il a décrite comme une lettre d'excuse au cours de la période des questions. Il y est question des accusations fausses qu'il a portées contre moi hier et disant que j'avais autorisé une procédure policière qui, de l'avis du premier ministre, était répréhensible.

Pour en arriver directement à la question de privilège, le premier ministre n'a pas retiré de façon satisfaisante et totale les remarques qu'il a faites hier à la Chambre, ce qui nuit à ma réputation en donnant l'impression que je me suis livré à un acte répréhensible.

Hier, le premier ministre a laissé entendre que j'avais autorisé directement le versement de \$100,000 à Clifford Olson, acte que le premier ministre juge répréhensible. Aujourd'hui, il est revenu sur ses paroles en disant, dans sa lettre, que ce n'est pas moi qui l'ai autorisé, mais il a maintenu que j'en étais responsable.

M. Hnatyshyn: Règlement!